

Vos identifiants et votre pièce d'identité sont indispensables !

Caisse d'Allocations familiales de la Côte-d'Or

8 boulevard Clemenceau à Dijon

Accueil sur rendez-vous uniquement

lundi, mardi, mercredi et vendredi,
de 8h30 à 16h20

Espace Libre-service

du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h20

Tél : **3230**

Un conseiller à votre écoute,
de 8h00 à 16h30

Site internet : www.caf.fr,
24h/24, 7j/7



Vos identifiants sont indispensables
pour toutes vos démarches, afin de garantir la sécurité
de votre dossier allocataire.

Merci de votre compréhension.

Caf de la Côte-d'Or
8 boulevard Clemenceau
21043 Dijon cedex 9
Tél : 0 810 25 21 10



Site internet officiel
www.caf.fr

Blog des Caf de Bourgogne
blog.caf-bourgogne.fr

Votre numéro allocataire et votre code confidentiel sont indispensables :

- pour être accompagné(e) dans vos démarches par nos conseillers,
- pour prendre un rendez-vous avec l'aide de nos conseillers.

Mon numéro allocataire

Numéro avec 6 chiffres

— — — — —

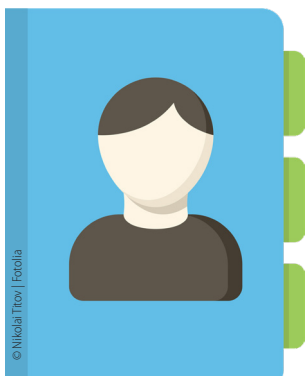
Mon mot de passe

Code avec 8 chiffres

— — — — —

Une pièce d'identité est indispensable :

- pour être reçu(e) en rendez-vous,
- pour faire une demande d'envoi de numéro allocataire et mot de passe.



Vous avez oublié vos identifiants et votre pièce d'identité ?

Nous ne serons pas en mesure de vous accueillir immédiatement, ni de vous donner un rendez vous.

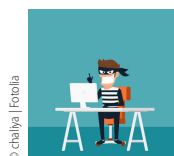


Comment obtenir votre numéro allocataire et/ou mot de passe ?

Vous avez perdu votre numéro allocataire. Merci de vous adresser à notre agent d'accueil Caf avec une pièce d'identité. Vous recevrez votre numéro allocataire sur votre téléphone portable ou par courrier dans un délai de 2 à 4 jours.



Sans vous déplacer, vous pouvez aussi demander votre numéro allocataire en ligne à partir de "l'espace Mon compte" sur caf.fr.



Pourquoi exigeons-nous vos identifiants à l'accueil ?

Les informations qui figurent dans votre dossier allocataires sont confidentielles et nous ne devons en aucun cas les communiquer à un tiers. Afin de protéger votre dossier, nous sommes dans l'obligation d'exiger vos identifiants et de vérifier votre identité.

Vous rencontrez une difficulté particulière ?

N'hésitez pas à le signaler à nos conseillers qui rechercheront une solution adaptée à votre situation.